## université paris-sa

## ENREGISTREMENT DU COLLOQUE "ENSEIGNER LE DROIT AU XXIÈME SIÈCLE"

Colloque organisé par Gilles Dumont, Professeur de droit public à l'Université de Nantes, Président de l'Université Numérique Juridique Francophone et par Pierre Bonin, Professeur d'histoire du droit à l'Ecole de droit de la Sorbonne-Université Paris 1, Directeur de l'Université Numérique Juridique Francophone avec le soutien de la Conférence des Doyens des Facultés de droit.

Colloque du 24 et 25 octobre 2013 Faculté de droit et science politique de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Amphi 2 3, rue de la Division Leclerc - 78280 Guyancourt

Contestation du monopole des facultés de droit sur la formation des juristes ; accessibilité immédiate et indéfinie de tout savoir académique ; arrivée de générations montantes ne connaissant plus de l'écrit que l'écran ; foisonnement, incertitudes et technicisation des normes juridiques ; allongement des études ; multiplication et hétérogénéité croissante des professions juridiques : autant de facteurs qui permettent d'assurer que l'enseignement du droit aujourd'hui bascule.

C'est pour saisir les manifestations de cette transformation, en apprécier les conséquences, et en prévoir les effets, que se réunissent une vingtaine de représentants des institutions les plus importantes et les plus impliquées dans la formation des juristes, universitaires mais également magistrats, hauts fonctionnaires ou avocats, à l'occasion de débats thématiques. L'enjeu en est finalement de déterminer quels juristes nous voulons pour demain.

## Enregistrement du colloque

Consulter l'enregistrement du colloque